

Priorité	Titre de l'objectif	Action(s)	Publi(c)-cible(s)	Pilote(s)	Partenaires	Indicateur(s) de réalisation
Coordination des actions emploi-formation-validation-enseignement	Améliorer la visibilité de l'offre de formation sur BXL	1. Campagnes de promotion de l'offre CDR/HF/BF 2. Inventaire régulier de l'offre de formations aux métiers de l'Horeca FR/NL, quantitatif et qualitatif 3. Site internet reprenant l'ensemble de l'offre de formation aux métiers de l'Horeca sur Bruxelles. Site en lien avec Dorifor et Cité des métiers. 4. Publication de l'offre de formations pour Chercheurs d'emploi développées par BF/BE PRO/HFB + l'offre de formation continue pour les travailleurs sur www.horecaformabepro.be 5. Organisation de séances d'information et d'activités avec la Cité des Métiers, sur salons, chez les partenaires, en interne	Elèves Chercheurs d'emploi Travailleurs Entreprises	Horeca Forma Bruxelles - Horeca Be Pro - Bruxelles Formation (point 2)	BF VDAB Cité des Métiers SFPME/efp Syntra ISP	1. Réalisation de min. 8 campagnes de promotion des formation /an: Affichage + médias sociaux 2. Réalisation de l'inventaire et publication via site internet 3. Réalisation du site dans un délai de 2 ans max. en collaboration avec les organismes de formations BF, VDAB et CDM 4. Offre disponible sur le site 5. Rapport d'activités sur au moins 4 actions /an
	Mieux orienter le public - sécuriser les parcours- Améliorer le matching entre les candidats et les besoins des entreprises	6. Grâce à la plateforme des acteurs de la formation Horeca à Bruxelles: - Amélioration l'échange d'information entre les partenaires; - Echange d'outils et de bonnes pratiques. 7. Création de partenariats pour proposer au public des parcours et/ou passerelles d'une (pré)formation vers une formation "métier" et la certification. 8. Promotion des métiers. 9. Ajustement du rôle des consultants entreprise d'Horeca Forma pour prospector les entreprises pour conseiller les entreprises et pour renforcer la collaboration avec Horeca Forma, Be Pro et Actiris. + organisation du travail des consultants sectoriels avec les consultants Actiris 10. Augmentation des testings de compétences et de modules de formations courtes pour avoir un portefeuille de candidats dont on a vérifié les compétences.	Elèves Chercheurs d'emploi Travailleurs Entreprises	Horeca Forma Bruxelles - Horeca Be Pro - Bruxelles Formation (point 7)	ML ISP (FR/NL)	6. Organisation de 3 réunions de concertation par an: Rapports de réunion 7. Mise en place de 2 partenariats BF/HF/BE PRO de préformation en préparation à une formation métier: 1FR/1NL 8. Réalisation de minimum 2 campagnes de promotion du secteur et /ou métiers/an + développement d'outils de communication divers 9. Engagement d'un consultant par Horeca Forma Bruxelles / Rapport des collaborations avec les entreprises; MEP d'un process de travail commun avec Actiris pour le relais des offres d'emploi et le soutien des entreprises 10. Augmentation du nombre de personnes testées et inscrites dans un processus de formations modulaires courtes de 3% par an, pour atteindre le nombre de - 440 personnes testées en 2023 - 480 personnes qui terminent une formation via les modules courts en 2023
	Identifier les manques dans l'offre en termes de plannings, métiers, compétences, publics,...	cf. point 2. Réalisation de l'inventaire de l'offre de formation sur Bruxelles 11. Concertation annuelle des acteurs de la formation à Bruxelles invités par BF en partenariat avec Horeca Forma / Be Pro	Acteurs de formation	Horeca Forma Horeca Be Pro /BF, VDAB	ISP, EFP, Syntra, VDAB	cf. point 2 11. brève synthèse de la réunion dans rapport annuel
	Régir l'offre de Formation.	12. Sur base de l'inventaire (cf.point 2) , identification les besoins (manques), les doublons 13. Harmonisation des processus d'introduction de demandes pour la mise sur pied de formation	Acteurs de formation	BF, VDAB	Horeca Forma - Horeca Be Pro CVDC, ISP, EFP, Syntra, VDAB	12.Plan complet de l'offre validé une fois par an 13.Harmonisation des documen de demandes
	Identifier les besoins/difficultés des acteurs de la formation et solutionner de manière concertée.	14. Concertation annuelle des acteurs de la formation à Bruxelles. Relais des difficultés rencontrées vers les organismes compétents via un rapport rédigé conjointement.	Acteurs de formation	Horeca Forma Horeca Be Pro /BF, VDAB	CVDC, ISP, EFP, Syntra, VDAB	idem point 11
	Mieux garantir que l'offre répond aux besoins du secteur	15. Identification des besoins métiers et compétences via le service veille (cf. service d'études points 16 à 18) 16. Communication des besoins aux acteurs concernés via les réunions des acteurs de la formation Horeca, via publication des études sur site internet et via des moments d'information sur ces résultats	Acteurs de formation Entreprises	Horeca Be Pro		15. Rapports de veille 16.idem point 11 + publication sur le site
Concertation des acteurs de l'emploi, de la formation, de la validation des compétences et de l'enseignement	Anticiper les besoins du secteur en matière d'emploi et de profils de compétences	17. Organisation de rencontres sectorielles au moins tous les deux ans pour concerter les acteurs concernés par l'évolution du secteur, les besoins en termes d'emploi et de compétences (entreprises, partenaires sociaux, acteurs de la formation, enseignement, OIP, ...)	Acteurs de formation Entreprises, enseignement, partenaires sociaux, BF, VDAB, Actiris, ...	Service d'études créé au sein d'Horeca Be Pro		17. Rapport Table ronde
	Identifier les besoins en matières de filières formation/enseignement	cf. point 12, 13, 14, 15 et 16 18. Veille pédagogique		Service d'études créé au sein d'Horeca Be Pro		cf. point 12, 13, 14, 15 et 16 18. Travail du développeur pédagogique (rapports)
Missions d'expertise et d'étude sectorielles	Mise-en-place d'un service d'études permanent	19. Engagement de 2 ETP supplémentaires pour la veille 20. Réalisation de travaux d'études / ateliers /inventaires/ focus /tableaux de bords sur les thèmes suivants: - Evolution socio-économique du secteur - Evolution du secteur et des métiers des métiers - Comportements et attentes consommateurs - Inventaire de l'offre de formation - Inventaire des organismes de soutien aux entreprises (en lien avec le point 22) - Evolution de l'emploi et des besoins en matière de compétences. - Analyse des fonctions critiques et pénuries de main d'oeuvre - Détermination des liens (potentiels) vers d'autres secteurs - Risques par sous secteur en termes de discrimination et de dumping social 21. Diffusion des résultats de ces travaux et diffusion d'informations sur l'actualité du secteur via des publications, conférences, blogs, ...	Acteurs de formations & enseignement Entreprises Pouvoirs publics Partenaires sociaux	Service d'études créé au sein d'Horeca Be Pro	view.brussels; Perspective.brussels Service diversité d'Actiris	19. Engagement de 2 chargés de veille 20. Rapports de veille 21. Diffusion effective: les actions de diffusion seront reprises dans le rapport annuel
Le développement économique	Développer un pôle de service en entreprise.	22. Renforcement de l'offre de formations pour responsables d'entreprise/starters 23. Coordination du travail des consultants sectoriels et consultants Actiris pour l'aide au recrutement 24. Conseil en gestion des compétences via les consultants sectoriels 25. Information des entreprises via des relais vers services aux entreprises existants (partenaires) 26. Diffusion d'informations utiles au secteur via conférences, revues de presse, ... 27. Renforcement du réseau de contact et d'échanges des entreprises grâce à des activités d'échanges et de networking en collaboration avec hub.Brussels	Entreprises /starters	Horeca Forma Bruxelles - Horeca Be Pro et Actiris	EFP, Hub Brussels,	22. Organisation des formations: atteindre un minimum de 25 sessions en 2023 et 195 participations effectives 23. Mise en place de procédures de travail conjointe Actiris / Horeca Forma-Be Pro 24. Rapport du nombre de visites des consultants en entreprises 25. idem 26. Diffusion effective: les actions de diffusion seront reprises dans le rapport annuel 27. Organisation de 2 actions par an
	Proposer des actions pour soutenir l'emploi de qualité, lutter contre le dumping Social, anticiper les évolutions	28. Identification des politiques de recherche initiées dans le secteur et porteuses d'applications et de créations d'emplois en Région bruxelloise ; 29. Identification des entreprises émergentes présentant un potentiel de développement et les soutiens que le secteur lui-même, le monde économique bruxellois et les pouvoirs publics sont susceptibles de leur apporter ; 30. Identification les contraintes réglementaires (fiscales, urbanistiques, environnementales, ...) et administratives auxquelles se confronte le secteur est confronté en lien avec les priorités régionales ; 31. Organiser des missions en réponse aux besoins de services et notamment de formation et de stage, des entreprises du secteur. 32. Lutter contre le dumping social : renforcer et cibler les contrôles sur base des critères définis en fonction des pratiques frauduleuses repérées dans le secteur en Région de Bruxelles-Capitale	Entreprises	Horeca BePro et Horeca Forma Bruxelles en collaboration avec les entreprises (pour les actions 28 à 31)  La Région de Bruxelles-Capitale pour ce qui relève de ses compétences (pour l'action 32)	Service d'études Horeca Be Pro, View Brussels, perspective Brussels	28 à 31: Rapports d'études

Priorité	Titre de l'objectif	Action(s)	Publi(c)-cible(s)	Pilote(s)	Partenaires	Indicateur(s) de réalisation
Missions emploi-formation-enseignement-validation	Augmenter le nombre d'offres d'emploi déposées chez Actiris	33. Incitation des entreprises à déposer leurs offres d'emploi chez Actiris. (*) - Consultants entreprise Actiris avec le soutien des consultants sectoriels	Entreprises, chercheurs d'emploi	Horeca Forma Bruxelles - Horeca Be Pro, Actiris (Pôle Horeca - Mice) Gouvernement RBC pour incitants Représentants des entreprises		33. cf. point 23. Atteindre les 15% d'offres supplémentaires chez Actiris
	Lutter contre les discriminations à l'emploi	34. En collaboration avec le Service Diversité d'Actiris, réalisation d'une analyse de risque par sous-secteur avec pour objectif de déterminer si des discriminations existent et de définir les moyens pour y remédier.	Entreprises, chercheurs d'emploi	Service d'études crée au sein d'Horeca Be Pro	Service Diversité d'Actiris	34. Publication des résultats (2021)
	Spécialiser et sectorialiser l'accompagnement et Favoriser une approche sectorielle ainsi que le parcours vers l'emploi en aval de la formation	35. Conformément aux objectifs stratégiques 1 et 5 du Contrat de Gestion d'Actiris, initier une réflexion sur la mise en œuvre d'un accompagnement sectoriel pour les métiers de l'Horeca 35bis. Le cas échéant, opérationnaliser un pilier Emploi au sein d'une structure CDR ou encore à définir. Ce pilier aura principalement en charge: l'accompagnement des chercheurs d'emploi dont la Garantie Solution, la gestion des offres, le matching et le parcours vers l'emploi en fin de formation qualifiante	Chercheurs d'emploi et employeurs	Actiris	Actiris, BF, VDAB, Horeca BE Pro et HFB	35. Production d'une note pour décision en Comité de gestion 35bis. Installation effective d'une équipe de conseilles + 1 resp. + KPI's : Nbre d'accompagnement réalisés par type de public ( Nouvellement inscrits (New Joiners) ou pas). Taux de sorties + des CE par type d'accompagnement . Taux de mise à l'emploi des CE par type d'accompagnement , Nbre d'offres Select, HORECA+ Nbre d'offres ON LINE HORECA
	Favoriser la mise à l'emploi	36. Maintenir le taux de mise à l'emploi dans le secteur à 70% pour les personnes qui terminent une formation qualifiante avec succès 37. Atteindre un taux de mise à l'emploi de 65% pour les personnes terminant un parcours de formations courtes et modulaire 38. Renforcer l'accompagnement des chercheurs d'emploi qui passent par les services du centre	Chercheurs d'emploi	Actiris, Horeca Forma, Horeca Be Pro		36. 70% de mise à l'emploi pour les formations qualifiantes 37. 65% de mise à l'emploi pour les parcours modules courts --> soit 400 mises à l'emploi annuel en 2023 38. Atteindre, en 2023, les 300 mises à l'emploi pour les personnes qui ne suivent pas de formation mais sont suivies par les conseillers référents
	Renforcer le travail conjoint Actiris et secteur	39. Renforcement du travail conjoint d'Actiris et d'Horeca Forma Bruxelles, Horeca Be Pro - organisation du travail conjoint des consultants employeurs, conseillers et consultants sectoriels pour entrer en contact avec les entreprises et les aider à trouver les profils recherchés; - articulation de procédures select/testings/formations, organisation de rencontres employeurs, candidats dont le profil a été vérifié. 40. Soutien les organismes de formation qui forment aux métiers du secteur, pour la mise à l'emploi des stagiaires en fin de formation via l'intervention des conseillers référents 41. Soutien des chercheurs d'emploi dans leur recherche par l'organisation de module de préparation à la recherche d'emploi	Entreprises, chercheurs d'emploi	Horeca Forma, Be Pro, Actiris		39. cf. point 23  40. Rapports de visites et des collaborations mises en place  41. 14 modules par an
	Maintenir et développer les formations pour le public des chercheurs d'emploi	cf. points 1 à 16. Coordonner les missions de formation, validation des compétences 42. Organisation en partenariat avec BF et VDAB de formations aux métiers du secteur, en tenant compte des fonctions critiques, de l'existence de référentiels et des formations organisées par les autres partenaires 43. Implémentation de la démarche " référentiels" pour l'organisation des ces formations pour les rendre qualifiantes (accès au CECAF) 44. Délivrance du CECAF pour toutes les formations "métiers" Horeca Be Pro et Bruxelles Formation - Horeca Forma: objectif de minimum 40 CECAF délivrés en 2023 cf. point 10: Augmentation de 3% par an du nombre de personnes qui termine un parcours de formations modulaires 45. Développement d'action formation/emploi pour les grandes entreprises (également point 31.) 46. Adaptation des approches de formations notamment en intégrant le digital Learning quand cela est opportun et accompagnement des formateurs par le développeur pédagogique 47. Collaboration avec les organismes qui organisent des (pré) formations aux métiers du secteur: - cf. plate forme des acteurs de la formation horeca - mise à disposition de programmes de formation courts sur des sujets précis et si souhaité mise à disposition des locaux et formateurs - relais pour informer sur le secteur et ses métiers - soutien financier pour les organismes qui participent à l'élaboration de modules permettant de construire des passerelles préformation - formation (secteur + BF)	Chercheurs d'emploi,	Bruxelles Formation, VDAB, Horeca Be Pro - Horeca Forma Bruxelles,	Actiris	42 à 44. Organisation des formations au moins 6 formations métier toutes certifiantes (au plus tard 2023). Atteindre les 40 CECAF délivrés en 2023  cf. point 10: Augmentation de 3% par an du nombre de personnes qui termine un parcours de formations modulaires 45. Organisation d'une formation de ce type par an , conventions BF/VDAB/ Horeca Forma Bruxelles - Horeca Be Pro 46. Développement de formations Blended / formations pour les formateurs /accompagnement 47. Organisations des formations / actions d'information
	Développer et promouvoir les dispositifs de formation par le travail (alternance, stage)	48. Organisation de stages d'achèvement pour l'ensemble de des formations organisées dans le cadre Horeca Be Pro et Bruxelles Formation, Horeca Forma Bruxelles, y compris pour les parcours "modules courts" 49. Collaborer avec l'SFPME/EFP 50. Proposer la formule de FPIE pour les chercheurs d'emploi qui en ont besoin (conseillers référents, chargés de projet, conseiller pédagogique) 51. Information des entreprises sur les différentes formules de stage /apprentissage 52. Création de partenariat avec les entreprise qui souhaitent s'investir dans la formation sur le terrain 53. Maintien et promotion des formations de tuteurs	Travailleurs, entreprises	Bruxelles Formation, VDAB, Horeca Be Pro - Horeca Forma Bruxelles	Actiris, EFP	48. Stages organisés pour au moins 8 formations BF Horeca Forma et Horeca Be Pro + 10 personnes en stage d'achèvement pour les modules courts 49. Actions d'informations et de promotion mises en œuvre 50. Atteindre les 40 FPI ou FPIe par an en 2023 51. Actions d'informations 52. A déterminer avec Efp 53. Organisation de minimum 6 formations en tutorat par an ou 45 tuteurs formés par an
	Soutenir, promouvoir et organiser la validation des compétences	54. Intégration de la validation des compétences dans les plans d'action des chercheurs d'emploi inscrits dans des parcours de formation modulaires en lien avec les métiers ouverts à la validation des compétences 55. Préparation des candidats à la validation via des modules de formation courts quand cela est nécessaire 56. Promotion du dispositif de validation des compétences auprès des chercheurs d'emploi lors des séances d'information sectorielle et auprès des entreprises et des travailleurs, par les consultants sectoriels 57. Atteindre les 20 épreuves de validation organisées par an	Chercheurs d'emploi, travailleurs, entreprises	Centre bruxellois de Validation des compétences (Ceria, EFP, Be Pro)	Horeca Be Pro - Horeca Forma Bruxelles	54. Intégrer le projet de validation dans 20 parcours /an 55. Organisation de 8 modules spécifiques par an 56. Actions de promotion auprès des différents publics 57. Atteindre les 20 épreuves par an sur les 3 lieux (Ceria - Be Pro - EFP)
	Maintenir et développer les formations pour les travailleurs et les adapter davantage aux besoins des entreprises	58. Augmentation du nombre de travailleurs en formation de 3% par an 59. Adaptation des formations pour les travailleurs aux besoins des entreprises, en développant les (plans) de formations sur mesure cf. point 24. Conseils aux entreprises pour la gestion de leur compétences 60. Développement de parcours de formation en utilisant quand c'est opportun des modules de formation à distance et /ou blended	Travailleurs, entreprises	Horeca Forma Bruxelles		58. Atteindre 2.100 travailleurs formés par an en 2023 en travaillant sur un meilleur taux d'occupation et une augmentation du volume de formation présentielle et/ou à distance de 2% par an 59. Atteindre les 100 plans de formations sur mesure par an en 2023  60. Avoir développé 15 modules de formation blended pour 2023
	Maintenir et promouvoir les activités et les formations pour le public de l'enseignement (Elèves, formateurs, enseignants)	61. Organisation de formations courtes pour les élèves en lien avec les besoins et l'évolution du secteur, venant compléter les programmes scolaires en termes de thématiques et d'approche 62. cf. point 18. Proposer des actions d'information des écoles, des enseignants sur les thématiques d'actualité pour le secteur (publications, conférences) 63. Organiser des activités d'information et d'orientation 64. Organiser des séances d'informations pour les jeunes qui terminent leur scolarité pour les informer des possibilités d'emploi dans le secteur	Elèves, formateurs, enseignants	Horeca Be Pro		61. minimum 30 formations par an organisées 62. 10 formations par an  63. Organisation de séances d'informations, ateliers découverte, ... 64. Organisation de 3 séances par an
En lien avec l'axe de soutien aux entreprises, proposer une offre de formation à l'attention des responsables d'entreprise et des starters	cf. point 22 65. Coordonner l'offre avec le SFPME/EFP, Syntra et VDAB Brussel	Entrepreneurs, starters	Horeca Be Pro - Horeca Forma Bruxelles	EFP, Syntra	65. A déterminer avec Efp/Syntra	